

Les documents sonores à la Phonothèque nationale

par Danièle Branger

Phonothèque nationale

Introduction

Le traitement catalographique des documents sonores repose sur le format de description ISBD (NBM) (*International Standard Bibliographic Description, Non-Book Material*) ; 2^e édition de 1988, et la norme française Z 44-066 « Catalogage des documents sonores, rédaction de la notice bibliographique », publiée par l'AFNOR (2^e édition 1988) et INTERMARC, développé par la Bibliothèque nationale de France (ex-Bibliothèque nationale). INTERMARC est aujourd'hui un format multimédia. Il prend en compte tous les types de documents et permet de les cataloguer dans une même base de données.

La description bibliographique d'un phonogramme apparaît souvent beaucoup plus complexe que celle d'un livre : certaines notions lui sont propres et nécessitent un traitement particulier, en raison de la multiplicité des données à décrire, à ordonner et à indexer. Elle doit enfin rendre compte de tous les aspects d'un document.

Spécificités des phonogrammes

Un certain nombre de notions originales telles que la marque (label), les interprètes, le producteur (notions inconnues du livre) et des notions plus

spécifiques à la musique tels que les titres uniformes (pour les œuvres musicales classiques), les instruments, les codes de composition (noms de forme ou de genre) ainsi qu'une classification par grands genres, font partie des éléments d'information spécifiques aux phonogrammes.

L'interprète

(personne physique ou collectivité), notion tout aussi importante que l'auteur, figure dans la mention de responsabilité.

La marque

Les phonogrammes édités sont identifiés commercialement par leur marque (ou label), c'est-à-dire par un signe matériel, typographique ou figuratif, qu'une société d'édition donne à son produit pour le faire connaître. Le nom de la marque apparaît toujours sur l'étiquette du document ainsi que sur la pochette ou le coffret. En l'absence d'ISSN ou d'ISBN, le couple marque / numéro de référence dans la marque est l'accès privilégié à un phonogramme.

Le producteur

Le producteur de phonogrammes est la personne physique ou morale qui a l'initiative de la première fixation d'une

séquence de son sur un support. L'autorisation du producteur de phonogrammes est requise avant toute reproduction, mise à la disposition du public par la vente, le louage ou la communication au public. Selon l'article 21 de la loi du 3 juillet 1985, le producteur est titulaire des droits sur le phonogramme.

La mention de protection

Recommandée par l'IFPI (Institut français de la propriété industrielle), la mention de protection figure aujourd'hui sur tous les phonogrammes édités en nombre. Elle indique le titulaire des droits sur l'enregistrement sonore et l'année de première publication de cet enregistrement. Cette notion, propre au phonogramme, est constituée de trois éléments : le symbole (P) suivi de la date de première publication et du nom du producteur ou de son ayant-droit. Cette date que reçoit tout phonogramme à sa première édition est conservée pendant cinquante ans pour chaque réédition, quel que soit le support. Cette donnée importante, tant sur le plan de la preuve juridique d'antériorité que sur celui de l'histoire de l'enregistrement, doit figurer dans la notice catalographique.

Le support

Avec l'évolution des techniques et des modes d'enregistrement, l'édition phonographique offre d'emblée le choix pour un contenu identique entre différents supports (disque compact, cassette audio, cassette numérique compacte ou DCC, disque vinyl, etc.) La description physique du document précise la nature du support et détermine le matériel de lecture requis.

La description des parties composantes

Un phonogramme est bien souvent composé de plusieurs titres qu'il est nécessaire de décrire à l'unité afin de permettre leur indexation, ainsi que leurs auteurs et interprètes.

Particularités du traitement

Le catalogage d'un phonogramme doit rendre compte de tous les aspects du document.

Fichiers d'autorité

Afin d'assurer la cohérence des informations et pour mieux gérer les accès, un certain nombre de fichiers d'autorité ont été créés. Ces fichiers d'autorité sont normalisés : ils permettent de gérer les « formes rejetées » et de renseigner. Ils regroupent les noms de personnes physiques, les collectivités (orchestres, groupes, ensembles, etc.), les marques, les éditeurs, les distributeurs, les producteurs et les titres d'œuvres musicales.

Le catalogueur, tout autant que l'utilisateur, doit pouvoir interroger indifféremment Chostakovitch ou Sostakovic, Berliner Philharmoniker ou Orchestre philharmonique de Berlin, *L'Héroïque*, la *Symphonie n° 3* ou bien encore l'*Opus 55* de Beethoven, Ludwig van. Il doit pouvoir gérer Paul Véran (forme déposée) et Véran Paul (raison sociale), 4 + B'Way et 4th & Broadway et faire le lien entre *Blue Guitar* et *Chrysalis Blue Guitar* ou bien Gold Seal, RCA Gold Seal et RCA Victor Gold Seal.

L'*interprète* fait l'objet d'une indexation particulière dans la notice bibliographique

pour permettre notamment la recherche croisée auteur / interprète. Sa fonction est toujours précisée dans la notice bibliographique à des fins de renseignement d'une part, de tri d'autre part.

Exemple de recherche : des enregistrements d'œuvres de Leonard Bernstein dirigés par tout autre chef que lui-même ou Leonard Bernstein dirigeant d'autres œuvres que les siennes.

Les collectivités interprètes sont traitées comme une entité collective et en cela obéissent aux règles de structure des vedettes collectivités auteurs : nom de la collectivité, localisation (à l'exception des groupes de rock, pop, etc.) et fonction. On accède à une collectivité par son intitulé, ses formes rejetées ou associées et par les membres qui la composent : chef d'orchestre pour un orchestre, chanteur, guitariste, batteur pour un groupe de rock, etc. Des liens inter-autorités permettent de « circuler » d'un concept à l'autre, d'un individu au groupe auquel il appartient et vice versa. Des renvois (formes associées) permettent de reconstituer l'historique de l'orchestre ou du groupe.

Les titres uniformes sont nécessaires à l'identification de la plupart des œuvres musicales classiques enregistrées (voir norme Z 44-079 « Forme et structure des vedettes titres musicaux », publiée par l'AFNOR, 1993). Le titre uniforme musical est utilisé pour regrouper des œuvres anonymes ou non qui sont publiées sous des titres différents mais dont le contenu est identique. Le fichier des titres d'œuvres musicales est un fichier auteur / titre, c'est-à-dire qu'un titre musical est obligatoirement lié à son auteur. L'accès à ce titre se fait par son intitulé ou, si celui-ci n'est pas significatif (sonate, concerto, etc.), par son numéro de catalogue ou numéro d'opus ou en-

core par les parties qui le composent (cas des recueils de pièces musicales (*Traumerei* [Rêverie] = pièce musicale n°7 de « *Kinderscenen* » [Scènes d'enfants] op. 15 de Robert Schumann) ou des cycles de Lieder (Wohin = 2^e Lied du cycle « *Die Schöne Müllerin* » [La belle meunière] de Franz Schubert), etc.).

Autorités de type « commercial »

Les notices d'autorité dites « commerciales » concernent l'actualité de l'édition phonographique. Outre l'identification et la rédaction des vedettes d'autorité et des vedettes rejetées, elles indiquent les raisons sociales, les adresses et les numéros de téléphone des éditeurs, des distributeurs et des producteurs. La structure du fichier d'autorité « Marque » permet, pour chacune des marques répertoriées, d'afficher son éditeur et son distributeur actuels. La notice d'un éditeur donnera les marques éditées. La notice d'un distributeur donnera les marques distribuées. On peut, à partir d'un éditeur, afficher une marque et demander à voir son distributeur pour en connaître l'adresse. Un « historique » permet de suivre les changements, les mouvances et les fusions survenus dans le monde de l'édition phonographique.

Les dépouillements analytiques

Généralement, le public recherche un titre précis. Quoi de plus légitime et normal puisque les nouvelles techniques permettent l'adressage précis au troisième mouvement ou au dix-huitième titre ! La recherche doit donc s'effectuer sur tous les titres et mots du titre et non uniquement sur le titre propre ou le titre collectif de l'album ou du coffret.

Les dépouillements analytiques correspondent dans une notice phonographique à la description et l'indexation à la page. La notice principale donne les informations communes à l'ensemble du document, les sous-notices de dépouillement donnent les seules informations propres au titre traité dans la sous-notice. La structure du format INTERMARC permet de gérer avec précision et pour chaque titre tous les éléments requis permettant d'associer pour chaque phonogramme (selon la définition de la loi du 3 juillet 1985¹) le titre, l'interprète, le producteur et la date de première publication (cf. tableau 1).

Tableau 1

Marque	Blue Note
Référence marque	BNZ 309, 7813312 : Boîte, PM 516
Éditeur	Emi Music International
Distributeur	Emi France
Producteur	EMI Records Ltd
Date(s)	1993 (P), 1993
Caract. techniques	1 disque compact (1 h 04 mn 25 s) + Brochure (7 p. ; 12 cm)
Titre	Blue Valentines
Complément de titre	from Blue Note with love
Responsabilité	Dinah Shore, Nat King Cole, Peggie Lee, Julie London...[et al.], chant ; André Prévin, George Shearing, p ; Art Farmer, trp ; Jackie Mc Lean, saxo a...[et al.]
Titre	My funny Valentine
Caract. techniques	Stéréo
Date(s)	19600000, 1960
Interprète	Shore, Dinah. Chant
	Prévin, André. P
Titre	Let there be love
Caract. techniques	Stéréo
Date(s)	19611200, 1962
Interprète	Cole, Nat « King ». Chant
	Shearing, George Albert. P
	Carmichael, Ralph. Dir.
Titre	Lover
Caract. techniques	Mono
Date(s)	19580105, 1987
Interprète	Clark, Sonny. P
	Farmer, Art. P
	Mc Lean, Jackie. Saxo a
	Chambers, Paul. Cb
	Jones « Philly » Joe. Batt
Titre	Falling in love with love
Caract. techniques	Mono
Date(s)	19570623, 1958
Interprète	Mobley, Hank. Saxo T
Collectivité	George Shearing Trio. Groupe instr.
Interprète	Shearing, George Albert. Dir.
Titre	Love letters
Caract. techniques	Stéréo
Date(s)	19620000, 1963
Interprète	London, Julie. Chant
	Troup, Bobby. P
Titre	Loverman
Caract. techniques	Mono
Date(s)	19570000, 1957
Collectivité	Stan Kenton and his Orchestra
Interprète	Kenton, Stan. Dir.
Titre	So in love
Caract. techniques	Mono
Date(s)	19610000, 1961
Interprète	Lee, Peggy. Chant
	Marshall, Jack. Dir.

1. La loi du 3 juillet 1985 institue les droits des artistes interprètes, « droits voisins » du droit d'auteur. Au cours des 50 ans qui suivent la première communication au public des œuvres auxquelles ils ont participé, les artistes et leurs ayants droit peuvent percevoir les rémunérations provenant des utilisations de leur travail enregistré.

Concept de notices à niveaux

Le traitement catalographique des phonogrammes obéit à la structure logique du document : la notice d'un coffret de deux disques ayant chacun dix plages musicales comprendra une description générique du coffret, des dépouillements pour chaque unité physique (disques), des dépouillements analytiques pour chaque plage (cf. tableau 2).

Conclusion*Spécificités de la sous-base des phonogrammes*

Toutes les notices de la base BN-OPALINE ont leurs points d'accès auteurs / titres musicaux / interprètes / collectivités et notions commerciales gérés par des fichiers d'autorité. Certains points d'accès ne donnent lieu qu'à des notices très succinctes ne servant qu'à créer des entrées dans l'index alphabétique commun à l'ensemble des notices d'un même fichier d'autorité. La présentation des notices d'autorité est conforme aux recommandations énoncées dans les *Guidelines for authority and reference entries* publiées en 1984

(IFLA, *International Federation of Library Associations and Institutions*).

Constituée à partir du logiciel de gestion documentaire BN-OPALINE et fondée sur le dépôt légal (chaque phonogramme édité ou distribué en France doit être déposé en deux exemplaires), la sous-base du département de la Phonothèque et de l'Audiovisuel répond au rôle d'une bibliographie nationale : description des documents déposés au titre du dépôt légal et gestion des autorités. Elle a pour objectif de servir à la fois les professionnels du disque et de la documentation (producteurs, auteurs, interprètes, radios, médiathèques, etc.) et le grand public des amateurs de musique, de Patricia Kaas à Karlheinz Stockhausen.

Tableau 2

Marque	Jacques Canetti
Référence marque	108962 : Boîte, MU 763
Éditeur	Canetti Jacques
Distributeur	Musidisc
Producteur	Jacques Canetti – Radio Programmes
Caract. techniques	2 disques compacts (1 h 01 min 42 s et 44 min 29 s) + brochure (23 p. : 12 cm)
Date(s)	1993 (DL), 1992
Titre	50 ans de chansons
Responsabilité	Georges Brassens, Marlène Dietrich, Serge Gainsbourg, Henri Salvador... [et al.] ; chant, Jacques Dufilho, Robert Lamoureux, Francis Blanche, Pierre Dac... [et al.], voix ; Les Frères Jacques, Les Quatre Barbus, groupe voc.
Titre	Avant 1960
Titre	Je me suis fait tout petit (3 mn 53 s)
Interprète	Brassens, Georges. Chant
Titre	Moi, je m'ennuie (3 mn 11 s)
Interprète	Dietrich, Marlène. Chant
Titre	La visite du château (5 mn 19 s)
Interprète	Dufilho, Jacques. Voix
Titre	Le Poinçonneur des Lilas (2 mn 41 s)
Interprète	Gainsbourg, Serge. Chant
Titre	Rock'n'roll mops (2 mn 25 s)
Auteur	Vian, Boris. Aut
Interprète	Salvador, Henri. Chant
Titre	Si tu t'imagines (2 mn 40 s)
Auteur	Queneau, Raymond. Aut
Interprète	Gréco, Juliette. Chant
Titre	Le déserteur (3 mn 31 s)
Auteur	Vian, Boris. Aut
Interprète	Vian, Boris. Chant
Titre	Après 1960
Titre	J'ai la mémoire qui flanche (2 mn 20 s)
Interprète	Moreau, Jeanne. Chant
Titre	Le petit garçon (3 mn 37 s)
Interprète	Reggiani, Serge. Chant
Titre	On frappe (34 s)
Auteur	Prévert, Jacques. Aut.
Interprète	Sauvage, Catherine. Chant
Titre	Quelqu'un (3 mn 07 s)
Interprète	Les Frères Jacques. Groupe voc
Titre	J'coûte cher (2 mn 42 s)
Auteur	Vian, Boris. Aut.
Interprète	Noël, Magali. Chant
Titre	Dans mon lit (2 mn 53 s)
Auteur	Vian, Boris. Aut.
Interprète	Higelin, Jacques. Chant
Titre	Dévaste-moi (1 mn 37 s)

Tableau 3 : Autre exemple

Marque	Sony Columbia
Référence marque	4757134 : Boîte
Éditeur	Sony Music France
Distributeur	Sony Music France
Producteur	Sony Music Entertainment Inc
Date(s)	1994 (P), 19930907, 19930914, 1994
Caract. techniques	1 cass. audio. : Dolby + 1 dépl.
Collectivité	ALICE IN CHAINS. Groupe voc. et instr.
Titre	Jar of flies
Responsabilité	Alice in chains, groupe voc. et instr.
Enregistrement	Seattle, London Bridge Studio
Note	Texte des chansons
Note	Détail du personnel

Tableau 4

Marque	CDIA
Référence marque	105 : Boîte
Éditeur	CDIA
Distributeur	CDIA
Date(s)	19931220
Caract. techniques	1 cass. audio : Dolby
Titre	Les risques de l'hiver
Complément de titre	décembre 1993
Responsabilité	Centre de documentation et d'information de l'assurance ; [Interprètes non mentionnés]